

CERTIFICAT



L'Organisme intercantonal de certification - OIC, sur la base des résultats de la vérification de la conformité, atteste que les exigences fixées dans

la directive générale de la marque de garantie Genève Région - Terre Avenir ® ainsi que l'ensemble des directives d'application;

sont respectées par:

Léguriviera SA Blavignac 15 1227 Carouge

Ce certificat est délivré pour la production suivante :

Commerce

Ce certificat est valable jusqu'au 31 décembre 2024 No enregistrement OIC-GRTA-T-0522-151612 Lausanne, le 13 mai 2022

Organisme Intercantonal de Certification OIC

David Aeschlimann Président Robin Zambaz Directeur

Ce certificat est valable jusqu'à l'émission d'un nouveau certificat et sous réserve d'un retrait de certification. Toute modification ou utilisation abusive est prohibée.